



Présentation de la campagne *Les droits ça se défend 2.0*

Mise en contexte

Déjà sous-financés lors de l'adoption de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire en 2001, les groupes en défense collective des droits vivent dans des conditions de sous-financement chronique. Le programme qui les finance n'a été ni indexé ni majoré depuis bientôt 10 ans. Rappelons que pendant cette période, le coût de la vie a augmenté d'environ 17%, appauvrissant d'autant les groupes, dont plusieurs doivent composer avec une subvention de seulement 30 000 \$ par année.

Pendant que le loyer et les coûts d'opération augmentent, le financement de ces organismes ne bouge plus. Les conséquences de cette situation sont dramatiques et placent plusieurs groupes en mode survie. Ces difficultés se vivent dans une conjoncture austère où sont mises en débat des politiques ou des législations qui amenuisent des droits acquis et dans un contexte où même les institutions publiques, sous l'effet des nombreuses compressions et réorganisations, perdent en efficacité. Pensons ici à la Régie du logement ou aux Centres locaux d'emploi.

Les organismes en défense collective des droits œuvrent auprès de personnes en situation de pauvreté souvent peu scolarisées et peu alphabétisées. En limitant la capacité de ces organismes à faire leur travail de défense collective des droits et d'éducation populaire, le gouvernement du Québec condamne des milliers de citoyens et de citoyennes à vivre dans l'ignorance de leurs droits et les exclut ainsi des débats de société. Un changement de cap est nécessaire!

Voilà pourquoi le MÉPACQ, avec l'accord du RODCD, appelle les groupes en défense collective des droits à reprendre avec vigueur la campagne *Les droits ça se défend*. Vous trouverez dans les lignes qui suivent les revendications que nous entendons porter ainsi que les axes stratégiques que nous proposons.

Cette campagne s'inscrit en solidarité avec la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. À moins d'un an des prochaines élections provinciales, il est temps d'affirmer la nécessité de financer adéquatement les groupes en défense collective des droits.

Revendications

Les revendications qui seront mises de l'avant lors de cette campagne sont les suivantes :

- 40 millions \$ supplémentaires pour les groupes en DCD
- Indexation annuelle rétroactive
- L'octroi de sommes supplémentaires pour permettre aux organismes de couvrir les frais reliés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles

*La priorité de cette campagne est d'obtenir de manière urgente l'indexation rétroactive de nos subventions, ce qui correspond à un montant d'environ 5 millions \$.



Axes stratégiques

- A-** Cette campagne est complémentaire à la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*. Elle a comme objectif de ramener les revendications financières des groupes en défense collective des droits à l'avant-scène solidairement avec les revendications de l'ensemble des secteurs de l'ACA.
- B-** Il a été également décidé de bâtir cette campagne en mettant l'accent sur une demande de rencontre avec le premier ministre Philippe Couillard. Pourquoi ?
- 1- Depuis sa nomination, le ministre Blais a montré une fermeture totale envers nos revendications.
 - 2- Le ministre Blais est déjà affaibli au sein du gouvernement (perte de la responsabilité de la Capitale-nationale suite aux partielles de septembre).
 - 3- Nous faisons l'analyse que la « meilleure » façon d'atteindre le ministre Blais est de viser le premier ministre Couillard.

Facture visuelle

Avec l'accord du RODCD, cette campagne reprend le nom *Les droits ça se défend!* Une mise à jour du visuel existant a été effectuée.

Une grande place aux régions

Pour des raisons financières et organisationnelles, mais également pour cadrer avec les différentes réalités régionales, nous souhaitons que cette campagne soit menée en grande partie sur une base régionale autour des coordinations déjà existantes entre les groupes de DCD. C'est pourquoi la première étape de cette campagne sera la présentation dans les régions du plan de campagne. Bien que le temps soit compté, nous souhaitons vivement que les groupes de DCD s'approprient cette campagne et la façonnent à leur image.

Échéancier proposé

Novembre

- Présentation de la campagne dans les régions
- Mise en ligne d'une page Facebook et création d'une infolettre pour donner une visibilité nationale aux initiatives et actions régionales

Novembre, décembre et janvier

- Actions régionales
- Diffusion des actions régionales via la page Facebook et l'infolettre pour leur donner une visibilité nationale

Février et mars

- Communiqué et/ou bulletin du ministre pour cibler François Blais et dénoncer son inaction en plus de ses autres politiques

LES DROITS ÇA SE DÉFEND !

Mars et avril (contexte pré-budgétaire)

- Manifestation nationale à Roberval pour interpeller à nouveau le premier ministre

Mai

- À construire collectivement